

PS & énergie



L'IFSN découvre des trous dans l'enceinte de la centrale nucléaire de Leibstadt (photo). La Nagra poursuit ses opérations à l'aveuglette, l'OFEN renverse son propre calendrier pour les dépôts en couches profondes, Swissnuclear recourt contre des mesures de sécurité et l'OFSP «coupe» les déchets radioactifs:

Mais que se passe-t-il avec le nucléaire en Suisse?



par
Max Chopard-Acklin,
conseiller national

Le nucléaire suisse cumule les pannes et les bévues. Et malgré un manque de transparence flagrant et la stratégie de minimisation du lobby nucléaire, de nouveaux défauts sont mis à jour périodiquement. Ça donne à réfléchir.

Calendrier des dépôts en couches profondes erroné

A en croire l'Office fédéral de l'énergie OFEN, le stockage définitif pour

les déchets hautement radioactifs n'entrera «selon toutes prévisions» pas en fonction avant 2060, donc au plus tôt dans quarante-cinq ans. Il explique ce retard considérable par la complexité et le «caractère pionnier» du processus. Pourtant, dès 2008, des voix critiques avaient mis en garde contre un calendrier trop optimiste. Des voix qui ont bien sûr été ignorées: entêtement et déni de la réalité vont de pair.

Recherche d'un stockage: l'opacité est de mise

La transparence crée la confiance, les documents confidentiels ont l'effet inverse. C'était précisément le cas il y a deux ans: à l'époque, les documents secrets de la Nagra concernant les sites de stockage potentiels de Bözberg et du Weindland zurichois avaient provoqué l'indignation. Une question aussi sensible que le stockage de déchets

nucléaires éveille bien sûr l'intérêt du public. J'ai donc déposé une motion exigeant l'introduction du principe de la transparence pour la Nagra. Après tout, la Confédération fait partie des coopérateurs de la Nagra et cette dernière exécute un mandat public. De plus, l'expérience montre que la conscience pour la sécurité augmente dès lors que des institutions telles que la Nagra sont contraintes d'agir de façon transparente.

Le Conseil fédéral a argumenté que la Nagra, étant une institution privée, n'est pas soumise au principe de la transparence. Et la conseillère fédérale Doris Leuthard de minimiser la question: «Ne confondons pas simple curiosité et intérêt public.» Malgré le soutien de 70 conseillers, l'intervention n'a pas obtenu la majorité requise.

Objection à la sécurité

L'attitude de Swissnuclear est tout aussi incompréhensible. En effet, l'organisation des exploitants des centrales nucléaires suisses brille par ses plaintes contre les déci-

sions sécuritaires de la Confédération.

1^{er} cas: nos centrales nucléaires se trouvent près de cours d'eau. Toutefois la Suisse ne dispose actuellement pas d'un réseau de surveillance des cours d'eau, et le réseau de l'Office fédéral de la santé publique OFSP pour la surveillance de l'air est obsolète. Bien au fait des lacunes de la surveillance actuelle, le Conseil fédéral a décidé en mai 2013 que le réseau de surveillance automatique de l'OFSP pour la surveillance de l'air doit être renouvelé et étendu à la surveillance permanente des cours d'eau. Les coûts seront à 80% à charge des exploitants de centrales nucléaires et à 20% à charge de la Confédération. Swissnuclear a fait opposition, menant à des retards dans la mise en œuvre de ces mesures de sécurité.

2^e cas: Il y a quelque temps, des comprimés d'iode ont été distribués à tous les résidents vivant dans un rayon de 20 kilomètres autour d'une centrale nucléaire suisse. Lorsqu'on prend ces comprimés d'iode à temps, ils empêchent l'iode radioactif de se

fixer dans la glande thyroïde. Pourtant, la catastrophe de Fukushima a clairement montré que le rayon de distribution actuel est de loin insuffisant: la zone doit être étendue à 50 kilomètres. Par principe, les coûts supplémentaires – de l'ordre de 30 millions de francs – devraient être à la charge des exploitants des centrales nucléaires. Mais là aussi, Swissnuclear a menacé de faire recours. Fort heureusement, le ministre de la santé Alain Berset, répondant à ma demande au Parlement, a assuré que ce recours ne retarderait pas la distribution des comprimés d'iode.

Matières radioactives «coupées»

Comme si attendre deux ans avant d'informer la population de la découverte de déchets radioactifs provenant de l'industrie horlogère sur une ancienne décharge biennoise ne suffisait pas, voilà qu'on apprend que des matières moins radioactives ont simplement été «diluées» – et l'OFSP en avait connaissance – jusqu'à ce que leur niveau de radia-

tion s'abaisse suffisamment pour les transférer dans une décharge normale. Je veux élucider cette affaire. S'agit-il d'un cas isolé, ou ce procédé absurde est-il aujourd'hui répandu? Qui assume la responsabilité des déchets nucléaires dans ce genre de situation? J'ai donc exigé qu'une demande d'information «Compétences/responsabilités/interfaces de l'élimination des déchets nucléaires» soit placée à l'ordre du jour d'une des prochaines séances de la commission CEATE.

Le manteau du cœur du réacteur a été percé

Mais passons à un dernier exemple de cette longue série de pannes: en juin 2014, lors d'un contrôle de la centrale de Leibstadt, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN constate que les supports de deux extincteurs ont été fixés au moyen de perçages qui transpercent purement et simplement l'enceinte de confinement primaire! Et il a fallu six ans pour découvrir cette bévue. Mais où va le nucléaire suisse?

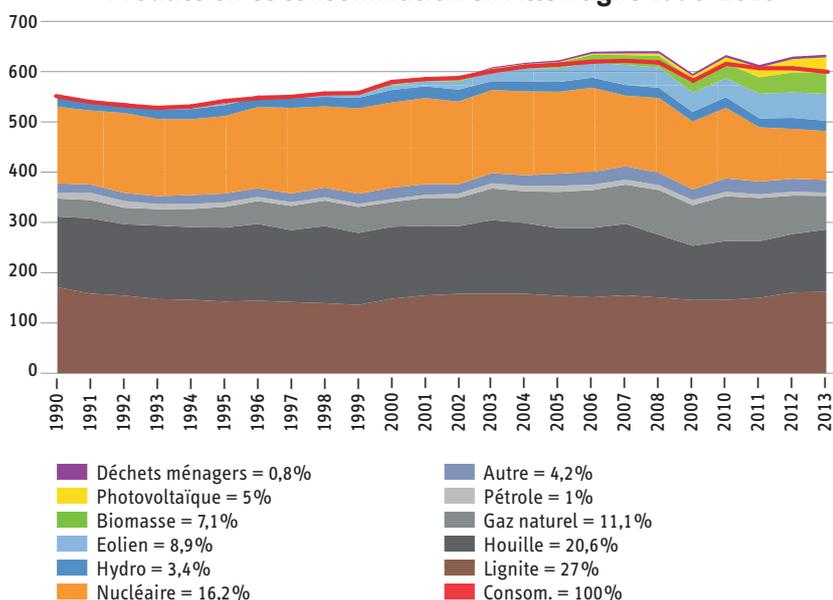
Petition

Retourner à l'ère du charbon? Non merci!

L'Allemagne dispose d'un immense parc d'usines électrique à charbon, très nuisible pour le climat (voir illustration). Comme cette électricité sale est trop bon marché, il existe une tentation de l'importer plutôt que de développer le renouvelable en suisse. Ce seraient alors les importateurs de courant sales, et pas les producteurs indigènes, qui auraient gagné la bataille de l'approvisionnement électrique. Outre l'aspect climatique, c'est un risque économique – nous n'avons pas de charbon en Suisse – et un risque stratégique: le courant doit être transporté avant d'être utilisé en Suisse.

Pour toutes ces raisons, WWF Suisse et Pro Solar demandent l'introduction d'une taxe d'incitation sur l'électricité non renouvelable, qu'elle soit produite ici ou importée. Il s'agit de compenser le fait que les producteurs charbonniers n'incluent pas dans leur prix le coût du dommage climatique, et que le nucléaire ne paye ni ses coûts d'assurance, ni le coût total de la gestion de ses déchets. En signant la pétition «Le courant sale ne branche plus personne» sous www.pro-solar.ch

Production et consommation en Allemagne 1990-2013



Source des données: www.ag-energiebilanzen.de/index.php?article_id=29&fileName=20140207_brd_stromerzeugung1990-2013.pdf

La Glattalbahn dans l'agglomération de Zurich améliore le cadre de vie de la population. De tels programmes d'agglomération à effet majeur doivent être financés en première ligne par le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération prévu.



Le PS Suisse soutient le futur Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération – au principe – le futur Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération. Mais la priorité doit aller à l'entretien du réseau autoroutier existant ainsi qu'au délestage des agglomérations. Pas question de nouvelles autoroutes.

Priorité au délestage des agglomérations



par
Edith Graf-Litscher,
conseillère nationale

Les grands projets de transport – que ce soit pour construire une nouvelle ligne ferroviaire ou une section d'autoroute – supposent des investissements importants. Le financement doit être assuré à un stade précoce et la planification doit être entreprise à long terme.

Pour le chemin de fer, l'électorat suisse a donné le feu vert en février dernier en votant pour le fonds d'infrastructure ferroviaire. Il permet de financer aussi bien l'exploitation et l'entretien que l'extension future du réseau ferroviaire. Afin

de permettre aussi un financement solide des projets routiers, le Conseil fédéral veut mettre en place le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). La consultation pour ce projet a été terminée en juin.

Sur le principe, le PS préconise une telle solution car elle soutient la transparence et l'aptitude à planifier à long terme. Mais il existe de gros soucis quant à la mise en œuvre concrète.

Pas d'extension des routes nationales

Le financement des routes nationales doit couvrir en priorité les besoins pour l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure. Aujourd'hui les routes nationales prennent déjà en charge une grande partie du trafic, délestent

ainsi les villes et agglomérations. Leur entretien est donc important, d'autant plus qu'à l'avenir aussi le trafic en agglomération croîtra fortement. Il incombera à une enquête indépendante de déterminer combien d'argent doit être versé dans l'entretien.

Par contre, le PS voit d'un œil critique l'extension du réseau de routes nationales. Elle va à l'encontre de l'objectif de la politique de transfert du PS et alimente une augmentation du trafic motorisé individuel.

Délestage des zones urbaines

Les programmes d'agglomération comme le tram de Zurich-Ouest, la Glattalbahn ou le prolongement de la ligne de tram de Berne à la gare de Wankdorf réussissent parce

qu'ils interviennent là où ils ont le plus d'effet sur les transports. Ils délestent toute la Suisse et doivent donc pouvoir être financés aussi à l'avenir.

Parce que le FORTA – contrairement au fonds d'infrastructure ferroviaire – démarre avec une importante enveloppe financière, les programmes de délestage pour les agglomérations peuvent être mis en œuvre sans délai. Aussi faut-il leur accorder la priorité.

Le financement de ces programmes n'est pas encore clair. Le lobby routier veut limiter le financement à un maximum de 200 millions de francs par an et le restreindre aux augmentations de capacité pour le trafic routier motorisé. Le PS s'y refuse. Au lieu de cela, il demande un montant fixe défini via une loi fédérale spécifiant l'utilisation de

Les sommes du futur Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération doivent-elles être utilisées pour leur entretien (l'image montre l'A6 à Berne).



Enfin, le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération est également destiné à financer les réseaux de pistes cyclables et d'autres projets de la locomotion douce.

la taxe sur les carburants allouée et de la redevance pour l'utilisation des routes nationales. Ces moyens doivent d'abord bénéficier aux programmes d'agglomération qui contribuent à résoudre les plus grands problèmes de circulation et d'environnement.

Pas d'affectation de l'impôt sur les véhicules

La Confédération finance l'entretien et l'extension du réseau de routes nationales par une surtaxe sur les carburants. Le Conseil fédéral s'attend à partir de fin 2017 à une lacune à combler annuel d'environ 1,2 milliard de francs pour le seul entretien. Le PS propose de combler cette lacune en augmentant la surtaxe sur les carburants. Par contre, il rejette une affectation de l'impôt sur les véhicules au FORTA. Une

telle affectation priverait le budget fédéral général de moyens qui manqueraient alors dans d'autres domaines, par exemple l'éducation.

De l'argent pour la locomotion douce

Mais le FORTA ne porte pas que sur les transports motorisés. Un objectif du FORTA doit consister à renforcer le trafic à vélo et à pied. Dans ce domaine, on peut obtenir avec relativement peu de moyens des effets importants qui bénéficient à l'environnement, mais aussi à la santé publique, par exemple l'extension du réseau de pistes cyclables.

Sur le principe, le PS est d'accord avec la mise en place d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération. Mais l'accord dépendra de la version finale que le Parlement fera du projet.

Le groupe de travail «PS & énergie»

Le groupe de travail «PS & énergie» veut faire connaître et mettre en œuvre la politique énergétique et environnementale du PS Suisse. Il est composé de spécialistes des domaines de l'énergie et de l'environnement du groupe socialiste de l'Assemblée fédérale et d'autres spécialistes intéressés. Les dons reçus par «PS & énergie» sont affectés à des campagnes politiques et à des projets de politique énergétique et environnementale.

Jusqu'ici, le groupe de travail a soutenu financièrement les projets et organisations suivants:

- SUFO – Sozial- und Umweltforum Ostschweiz
- «Berne renouvelable» (votation du 3 mars 2013)
- Alliance «Non au nucléaire»
- Association Initiative pour le paysage
- Comité Mühleberg – illimité-non
- Lancement et dépôt de l'initiative Cleantech du PS
- Opposition à la demande d'exploitation illimitée de la centrale nucléaire de Mühleberg
- Initiative pour le climat (initiative notamment lancée par le PS)
- Association Initiative Climat
- Sommet de l'énergie du PS «Des dangers du nucléaire au potentiel des énergies renouvelables»
- Contribution à l'élaboration du papier de perspective du PS Suisse «Sortir du nucléaire, c'est faisable et c'est l'avenir – vers un approvisionnement basé sur les énergies renouvelables»
- Contribution à «KLAR! Schweiz» pour le soutien de l'expertise de John Large sur la «démonstration de la faisabilité» de la Nagra
- Financement de l'expertise juridique «Consultation lors de la construction de nouvelles centrales nucléaires»
- Alliance «OUI à l'initiative pour les transports publics»
- Association Non à un nouveau tunnel routier au Gothard



La détente est à l'ordre du jour, par exemple au vallon de Nant, dans la zone IFP de Diablerets-vallon de Nant-Derborence.



L'économie alpestre vit dans les zones IFP. L'image montre un chalet d'alpage dans l'aire vaudoise de La Pierreuse-Gummfluh- allée de l'Etivaz.



Le Frauenwinkel au bord du lac de Zurich près de Pfäffikon SZ est précieux pour la nature et pour l'homme. Il fait partie de l'aire IFP Frauenwinkel-Ufenau-Lützelau.

Photos: Pro Natura / Susanna Meyer et Adrien Zeender (en haut à gauche)

Les plus beaux paysages de Suisse souffrent. En principe ils sont strictement protégés, mais cette protection présente des lacunes.

Préserver les joyaux suisses!



par Marcus Ulber, chef de projet Pro Natura

«Swiss Highlights 2015»: les calendriers illustrés de toutes les couleurs sont déjà dans les kiosques, papeteries et magasins de souvenirs. Le Cervin sur la page de garde, l'île Saint-Pierre en janvier, Morcote en avril, la vallée de la Töss en juillet, Lavaux en octobre. Quel est le point commun de toutes ces zones? Elles sont toutes répertoriées dans l'«Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale», IFP en abrégé. Mais cet inventaire n'est guère connu. Les 162 zones qui y figurent sont non seulement la base pour la renommée mondiale de notre pays comme destination touristique, mais restent aussi le but de nombreuses excursions.

Sur 19% de la surface du pays, l'IFP recèle les joyaux paysagers et naturels de la Suisse. C'est à juste titre que le droit fédéral stipule

que ces paysages naturels, paysages ruraux et objets individuels d'importance nationale méritent «spécialement d'être conservés intacts» et «d'être ménagés le plus possible». Cette protection ne doit être réduite que si une mission d'importance nationale ne peut pas être effectuée d'une autre manière. Mais la protection des zones IFP ne signifie pas que toute activité est interdite. Ainsi les paysages ruraux nécessitent même des activités humaines durables pour leur conservation. Mais les interventions dans les paysages IFP doivent respecter les objectifs de protection.

Remédier aux défauts, améliorer l'efficacité

Mais les objectifs de protection étaient jusqu'à présent formulés de manière particulièrement succincte et floue. Pour de nombreux projets de construction dans des aires IFP, c'étaient même les administrations voire les tribunaux qui avaient le loisir d'interpréter si les objectifs de protection étaient enfreints ou non. Afin de combler cette lacune, toutes les fiches d'objet ont été complètement revues ces dernières années.

Les descriptions d'objets, les raisons de l'importance nationale et surtout les objectifs de protection ont été rédigés de façon beaucoup plus détaillée et concrète. De janvier à mai, ce travail a fait l'objet d'une consultation allant de pair avec une révision de l'ordonnance IFP. Les retours ont été globalement positifs et il est prévu que le Conseil fédéral décidera en automne de la suite à donner.

Ces améliorations sont très importantes du point de vue de la protection des paysages. Elles doivent faciliter et améliorer l'exécution des règles de protection. En effet, cette exécution et donc la protection des aires inventoriées sont en mauvaise posture. Les joyaux ont subi bien plus que quelques rayures. En 2003 déjà, la Commission de gestion du Conseil national a noté que l'effet de l'inventaire était insuffisant. Les comparaisons de cartes montrent que le mitage et le morcellement avancent dans les aires IFP. Aussi, une plus grande notoriété, une meilleure exécution et des objectifs de protection plus précis sont-ils importants et bons, sans toutefois être suffisants.

L'inventaire doit notamment être plus pris en compte pour les planifications dans les communes et cantons et il faut des incitations financières, par exemple pour mieux orienter sur les objectifs d'inventaire l'agriculture dans les aires IFP.

Le tournant énergétique ne nécessite pas de sacrifices

La protection des joyaux ne doit surtout pas être relâchée en faveur de la production énergétique – même au nom de l'abandon du nucléaire. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de relâcher la protection, puisque la production d'électricité est d'ores et déjà autorisée dans les aires IFP. Au lieu de baisser encore plus le niveau de protection, il vaut mieux miser sur l'efficacité énergétique. C'est le courant économisé qui reste le moins cher et le plus propre. Une dégradation supplémentaire des «Swiss Highlights» entraîne la perte de la beauté de notre pays, de notre qualité de vie et de notre patrimoine.



Photo Keystone

La politique d'information de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire est opaque. En réponse à une lettre ouverte, l'IFSN promet des améliorations.

Inspection nucléaire: et la confiance?

Septembre 2012: les opposants au nucléaire protestent contre la politique d'information de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN. A ce jour, elle n'est pas devenue plus crédible. Une amélioration est toutefois promise.

La situation décrite donne à réfléchir car les faits reprochés vont à l'encontre de principes ancrés dans la loi tels que la protection de la population contre les émissions nocives, la publication de données environnementales pertinentes et l'interdiction de l'arbitraire de la part des autorités. L'IFSN n'a pas daigné réagir. Je lui ai donc posé quelques questions dans le cadre d'une lettre ouverte postée le 14 mai. Deux semaines plus tard, le chef de l'IFSN Hans Wanner m'appelle pour m'expliquer ce qu'il allait approfondir dans son courrier du 20 juin: durant 2012 et 2013, il n'y a eu aucune émission radioactive, même pas sur le site où Marco Bähler prétend avoir fait ses mesures. L'IFSN est à même de prouver ses dires par des données qu'elle a obtenues des exploitants des centrales afin que Marco Bähler puisse les consulter.



par
Beat Jans,
conseiller national

Markus Kühni est informaticien. S'il s'intéresse à la sécurité des centrales nucléaires, c'est uniquement parce qu'il habite Berne. Un jour, il s'est interrogé quant à la sécurité de la centrale nucléaire de Mühleberg, toute proche. Ses recherches fouillées ne l'ont pas rassuré. Au contraire, elles l'ont convaincu que les mesures de sécurité de la centrale de Mühleberg ne répondaient en aucun cas aux normes internationales. En mars 2012, lui et un habitant de Mühleberg ont exigé une correction juridiquement contraignante.

La réaction de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN – responsable de la sécurité des centrales nucléaires – a été plus

que bizarre. Plutôt que d'entrer en matière sur ces critiques, l'IFSN a retardé sa réponse pendant plus de six mois pour enfin décréter qu'elle ne prendrait pas position sur cette demande, les riverains ne disposant pas du droit de recours. Ce qui s'est bien évidemment avéré erroné.

Une défaite pour l'inspection nucléaire

Le 11 avril dernier, le Tribunal fédéral a reconnu le droit de recours des riverains: pour l'inspection nucléaire, la défaite était amère. Non seulement son conseil juridique s'est avéré inapproprié, mais voilà qu'elle doit en plus répondre à des questions embarrassantes: pourquoi l'IFSN retarde-t-elle l'investigation des manquements en matière de sécurité? De quel droit se donne-t-elle le mandat de contester le droit de recours des riverains devant le Tribunal fédéral? Les personnes qui se préoccupent de la sécurité sont-elles considérées comme des adversaires ou comme

des alliés de l'inspection nucléaire? Un deuxième incident s'avère tout aussi inquiétant: le 1^{er} mai, l'hebdomadaire «WOZ» critique vertement l'IFSN dans un article approfondi. Marco Bähler, laborant en chimie, aurait mesuré une contamination radioactive due à des travaux de révision dans la centrale nucléaire de Mühleberg. A 6 km de la centrale, Bähler aurait mesuré des valeurs 100 000 fois supérieures au niveau normal «et ce avec un appareil étalonné et bien connu de l'Institut Paul Scherrer.» Il semble que l'IFSN dispose de ces informations mais les retient ou exige des frais prohibitifs pour leur remise.

Améliorations promises

Dans sa réponse, l'IFSN s'est également engagée à améliorer sa stratégie d'information. Désormais, les données de mesures qui doivent être accessibles conformément à la loi sur la transparence seront publiées de manière plus proactive et plus rapide. «Dorénavant, à chaque fois que possible, les demandes des citoyens seront traitées favorablement.» Et en ce qui concerne les frais, l'IFSN «se montrera aussi accommodante que possible». Un premier petit pas sur le long chemin qui mène à une politique d'information apte à créer la confiance.

Je tiens à mon environnement

Si vous voulez apporter votre soutien aux projets de politique environnementale du PS Suisse et recevoir quatre fois par an «PS & énergie», envoyez votre adresse par e-mail à energie@pssuisse.ch



Impressum PS & énergie paraît quatre fois par an en français et en allemand. Un abonnement de trois ans à cette publication est compris pour les donatrices et les donateurs à partir d'un montant de 5.– francs. Dons: CP 30-66582-6, PS & énergie, 3001 Berne. **Editeur/rédaction:** Parti socialiste suisse, Spitalgasse 34, 3001 Berne, fax 031 329 69 70, e-mail: sonnenklar@spschweiz.ch **Rédaction:** Jacqueline Badran, conseillère nationale; Didier Berberat, conseiller aux Etats; Pascale Bruderer, conseillère aux Etats; Max Chopard, conseiller national; Claudia Friedl, conseillère nationale; Chantal Gahlinger, secrétaire politique; Reto Gamma, chef de projet recherche de fonds; Beat Jans, conseiller national; Barbara Marty Kälin, ancienne conseillère nationale; Jacques-André Maire, conseiller national; Nadine Masshardt, conseillère nationale; Roger Nordmann, conseiller national; Eric Nussbaumer, conseiller national; Rudolf Rechsteiner, ancien conseiller national; Silva Semadeni, conseillère nationale. **Traitement rédactionnel et production:** Gallati Kommunikation, Zurich. **Maquette:** Purpur AG für Publishing und Communication, Zurich. Imprimé en Suisse. Tirage: 50 000 exemplaires.



Imprimé sur papier certifié FSC
SDB-COC-2006
FSC Trademark 1996
Forest Stewardship Council A, C, v.